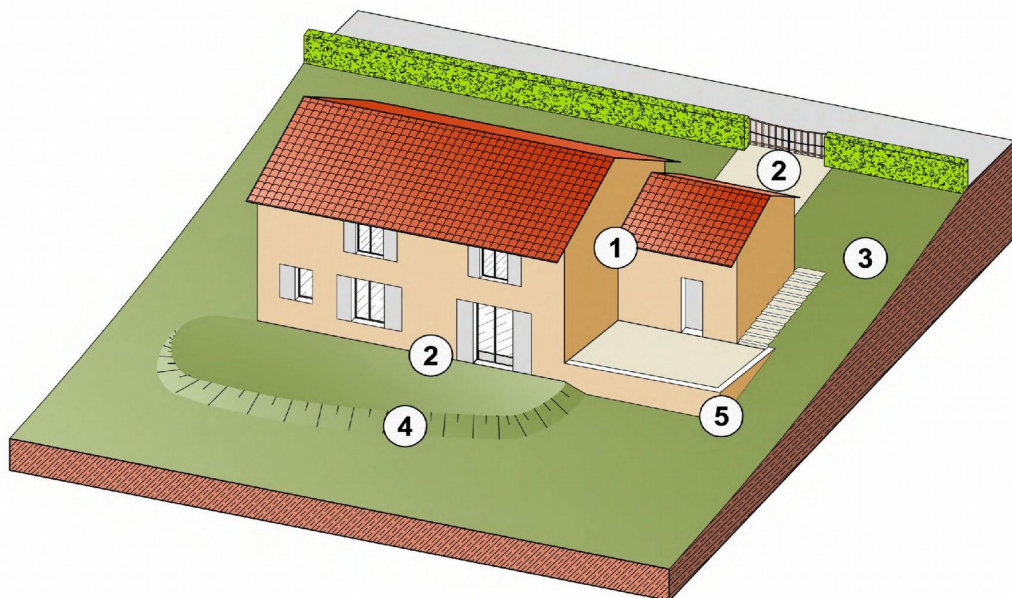


CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

L'ADAPTATION AU TERRAIN

Une implantation harmonieuse de la construction dans son environnement paysager dépend du respect de la topographie naturelle du terrain.



- 1 Une construction qui comporte plusieurs corps de bâtiments installés à des altitudes différentes s'adapte à la pente et au modelé du terrain.
- 2 La position et le niveau de chaque entrée est ajusté au plus près du niveau du terrain naturel. A l'intérieur de l'habitat, le décalage des niveaux de plancher crée une variété et une richesse des espaces à vivre.
- 3 A l'achèvement de la construction, le profil du terrain est reconstitué jusqu'au pied des façades et son profil initial peut facilement être retrouvé.
- 4 Cependant, des adaptations mineures sont parfois nécessaires : un talus à faible pente vient rattraper le profil naturel du terrain. Au delà d'une certaine hauteur, un talus formerait une excroissance disgracieuse difficile à qualifier et à entretenir.
- 5 Des murets soutiennent alors des terrasses.

Les différents bâtiments suivent la pente du terrain (Ferme à Cleyzieu),



La taupinière crée une excroissance.



Un enrochement en pierres bouleverse le paysage



UDAP 01

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

A P D U

Ain

Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon
Savoie et
Haute-Savoie



UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23
udap.ain@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes